

LA VOIX DE LA PATRIE

JOURNAL FRANCO-ESPAGNOL, MONARCHIQUE ET CATHOLIQUE

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis

Rédaction et Administration rue Chegaray, n° 46, au 1^{er}

BAYONNE, 15 JUILLET 1874

CONDICIONES DE LA SUSCRIPCION			
Bayona y su departamento	un mes.	2 fr.	*
Id. id.	trimestre	6	*
Fuera del departamento	un mes.	2 50	
Id. id.	trimestre	7 50	
España	un mes.	10 reales.	
Id. id.	trimestre	30 id.	
Estranger y ultramar	id.	10 fr.	*
Un numero		50 c. de real.	
La linea.....	ANUNCIOS	1 real.	

La linea..... ANUNCIOS 1 real.

ESPAÑOL

A S. M. el Rey católico D. CARLOS VIII

SEÑOR,

Mañana celebra la Iglesia católica nuestra madre la festividad de N. S. del Monte-Carmelo.

Mañana hace también un año que, atravesando las fronteras de la patria Os presentasteis á ese puñado de valientes que con las armas en la mano defendieron la santa bandera de : Dios, Patria y Rey.

Lo que V. M. ha conseguido en un año es indescriptible. Aquel puñado de valientes españoles han formando batallones, y divisiones, y ejércitos que, comandados por V. M., han arrancado la victoria á sus contrarios, desgraciadamente tambien españoles.

Quiera el Cielo, Señor, que el año proximo V. M. ocupe el trono de sus mayores, que legítimamente le corresponde, y que pueda festejar en Madrid el fausto aniversario del dia en que V. M. ha dado principio á la salvacion de España.

Con motivo de la festividad de S. Enrique, 15 de julio, la Redaccion de la Voix de la Patrie ha dirigido al Señor conde de Chambord la carta siguiente :

MONSEÑOR,

Han podido contestar hace poco dias en la Asamblea nacional que tenemos, y por Franceses, el derecho de entender en estos momentos, el derecho de oír la voz de ese, cuyos abuelos hicieron la Francia.

V. A. R. nos ha siempre enseñado á respetar la libertad del pais, hasta en sus errores, á respetar la ley por mas que sea susceptible de reformas, para que nosotros no nos atrevamos ni hoy ni nunca á hacer nada que pueda ser ilegal. Pero el respeto que nosotros profesamos á todas las leyes, el respeto que nosotros queremos tener con especialidad por la de 20 de noviembre, cuyos sentido y consecuencia no han sido aun fijados por la Asamblea que la ha hecho, nada, Señor, creemos pueda prohibirnos recordar, á propósito del 15 de julio proximo, que existe lejos de la Francia un Principe nieto de Enrique IV, que deseaba siendo niño ser Enrique IV segundo, y que, por su ilustracion, por su corazon y por su entrañable carino á la patria, es el primero de los Franceses; nada puede, repetimos, impedirnos enviar á la ocasión de la fiesta de S. Enrique nuestro homenaje de respeto y nuestros votos intimos al descendiente de aquello á quien la Francia debe, haber sido la primera nacion de Europa y del mundo.

Ignoramos, Señor, cuales son los destinos que la Providencia reserva á V. A. R.; pero sabemos que no puede ser tenido por ilegal el desear la vuelta de V. A. R. á vuestra querida Francia; si para entonces este desgraciado pais que una ceguedad extraña parece empujar á su perdicion está suficientemente aclarado, está suficientemente dispuesto á volver á V. A. R., es decir á refugiarse en los principios salvadores que vos representais. Pero si esto no sucede, seanos permitido llorar y creer que la Francia está amenazada de la suerte de la Polonia.

Suplicamos á V. A. R se digne aceptar el homenaje profundo de nuestra respectuosa lealtad.

LA REDACCION.

Varias otras firmas se han unidas á las nuestras en el ejemplar que hemos enviado á Frohsdorff.

AL IMPARCIAL

Connivencias carlistas, titula el Imparcial periodico democratico de Madrid, á su articulo de fondo correspondiente al miércoles 8 del corriente; y á pesar de ser un periodico muy liberal, apesar de defender todas las llamadas conquistas de la revolucion de Setiembre, apesar de que entre enemigos leales se ataca cuando el contrario puedo defenderse, apesar de que la Voix de la Patrie desde su aparicion ha visitado al colega y que este no ha querido cortesmente devolvernos la visita, hoy, olvidando los fueros y costumbres de la prensa, nos ataca, habiendo solo por un azar llegado á nuestras manos el numero que contiene el citado articulo y al que vamos á contestar.

Se lamento el colega de lo que él llama complacencias del gobierno francés para con los carlistas, á quien, pretendente, favorece y tolera; y, como argumento, dice que, « apesar de haber muchas veces prometido el gobierno francés desistir á M. Nadaillac, prefecto de la Gironde, este continua en su puesto : que se han celebrado

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT			
Bayonne et le département	un mois	2 fr.	*
Id. id.	trois mois	6 fr.	*
Autres départements	un mois	2 50	
Id. id.	trois mois	7 50	
Espagne	un mois	10 réaux	
Id.	trois mois	30 id.	
Etranger et outremer	id.	10 fr.	*
Un numéro		15	

ANNONCES	la ligne.....	25
La ligne.....	la ligne.....	25

FRANÇAIS

A S. Majesté le Roi catholique D. CARLOS VII

SIRE,

Demain, l'Eglise catholique, notre mère, célèbre la fête de N.-D. du Mont-Carmel.

Demain aussi il y aura un an que, franchissant les frontières de la Patrie, V. M. se présente à une poignée de braves qui défendaient, les armes à la main, la sainte bannière qui porte : Dieu, Patrie et Roi.

Ce que V. M. a obtenu dans une année passe toute imagination. Cette poignée de vaillants Espagnols s'est changée en bataillons, en divisions, en armées, qui, commandées par V. M., ont arraché la victoire à leurs adversaires, malheureusement Espagnols eux-mêmes.

Veuillez le Ciel, SIRE, que l'année prochaine, à pareille époque, V. M. occupe le trône de ses aîne, le trône qui lui revient légitimement, et qu'Elle puisse fêter dans Madrid l'anniversaire de l'heureux jour où Elle a commencé l'œuvre du salut de l'Espagne.

A l'occasion de la Saint-Henri (15 juillet) la Rédaction de la Voix de la Patrie a envoyé à M. le comte de Chambord l'adresse suivante :

Monseigneur,

On a pu soutenir ces jours derniers à l'Assemblée nationale que nous avons, Français, le droit d'entendre en ce moment et d'écouter la voix de Celui dont les aîne firent la France.

Votre Altesse Royale nous a toujours et trop bien appris à respecter la liberté du pays jusque dans ses erreurs, à respecter la loi, si susceptible de réformes qu'elle puisse paraître, pour que nous songions ui aujourd'hui ni jamais a faire un acte extra légal. Mais le respect que nous professons de toutes les lois, celni que nous voulons avoir spécialement pour la loi du 20 novembre, dont le sens et la portée ne sont d'ailleurs pas encore fixés par l'Assemblée qui l'a faite ; rien, croyons-nous, ne peut nous interdire de nous souvenir, à propos du 15 juillet qui approche, qu'il y a, loin de France, un Prince, petit-fils de Henri IV, qui souhaitait, enfant, d'être un jour Henri IV second, et qui par l'illustration comme par le cœur, comme par le dévouement à la Patrie, est bien le premier des Français ; rien ne peut, croyons-nous, nous empêcher d'envoyer à l'occasion de la Saint-Henri nos hommages de respect et nos vieux intimes au descendant de ceux à qui la France dut de devenir la première nation de l'Europe et du monde.

Nous ignorons, Monseigneur, quelles destinées sont réservées par la Providence à Votre Altesse Royale ; mais nous savons qu'il ne saurait être illégal de souhaiter pour l'avenir et pour son honneur votre retour dans votre France. Nous ignorons si, alors même, ce malheureux pays, qu'un aveuglement prodigieux semble pousser à sa perte, sera suffisamment éclairé, suffisamment guéri pour revenir vers Votre Altesse Royale c'est à-dire, pour se réfugier dans le principe sauve que vous représentez. Mais s'il ne le fait point, il nous est bien permis de pleurer d'avance, et de croire qu'alors la France est menacée du sort de la Pologne.

Nous prions Votre Altesse Royale de vouloir bien agréer l'hommage profond de notre loyal respect.

LA RÉDACTION

D'autres signatures sont jointes à l'exemplaire de cette adresse envoyé par nous à Frohsdorff.

A L'IMPARCIAL

Connivencias carlistas, tel est le titre que donne l'Imparcial, journal démocratique de Madrid, à son article de fond du mercredi 8 juillet courant : et quoiqu'il soit un journal très-libéral ; quoiqu'il défende cet ensemble qu'on appelle les conquêtes de la révolution de septembre ; quoiqu'entre ennemis loyaux on n'attaque que lorsque l'adversaire peut se défendre ; quoique la Voix de la Patrie, depuis son apparition, ait visité son coufrère, tandis que celui-ci n'a pas voulu nous rendre courtoisement notre visite ; et aujourd'hui, oubliant en elcales coutumes et les priviléges de la presse, il nous attaque, et c'est le hasard seul qui a fait tomber entre nos mains le numéro qui contient le susdit article, l'article auquel nous allons répondre.

Notre confrère se plaint de ce qu'il appelle les complaisances du gouvernement français pour les carlistes, que ce gouvernement tolère et favorise, prétend-il ; et, comme preuve, il dit que, quoiqu'il ait plusieurs fois promis de destituer M. de

Nadaillac, préfet de la Gironde, ce magistrat est toujours à son poste. Il ajoute qu'il y a eu des réunions carlistes à Dax, au su et aveugle la tolérance des autorités françaises, ces réunions ayant de plus été annoncées par toute la presse ; et qu'enfin a été permise la publication de journaux tels que la Voix de la Patrie, ayant pour but de maintenir vivace le feu sacré de la rébellion et de recueillir en France des éléments pour soutenir les bandes rebelles et prolonger leur existence.

Tel est le chapitre entier des griefs alignés par l'Impartial ; et nous devons dire qu'il n'y a là pour le moins que des équivoques.

Le préfet de la Gironde ne s'appelle pas M. de Nadaillac, mais M. Pascal. Le préfet des Basses-Pyrénées, M. le marquis de Nadaillac, est sans doute celui auquel l'Impartial fait allusion : or, nous ignorons qu'il eût du penchant pour les carlistes. Mais puisque le journal madrilène le croit, sans que nous ayons à éléver le moindre doute au sujet de ses affirmations, il serait bon que notre confrère prît la peine de nous dire si c'est comme preuve de penchance et de sympathie qu'ont eu lieu, de 1870 jusqu'à ce jour, tant d'internements, depuis celui du général Martinez Vinalet jusqu'à celui d'une infinité de malheureux qui s'étaient vus obligés d'abandonner leur patrie et de fuir à l'étranger, pour se préserver des pratiques de la liberté des libéraux, dont plus d'un même porte la trace sur sa personne.

C'est sans doute en vertu de la protection accordée aux carlistes que tout dernièrement sept jeunes gens, arrêtés sur la frontière d'Espagne, furent conduits par des gendarmes, et comme des prisonniers, à la citadelle de Bayonne.

Ils étaient toujours protégés, les sept ou huit autres jeunes gens qui, allant ensemble à cheval vers la frontière de Catalogne, et rencontrés sur la route, furent conduits entre des gendarmes en Belgique, couchant dans les prisons publiques, et qu'enfin les chevaux qu'ils montaient furent vendus publiquement, quoiqu'êtant leur propriété particulière et quoique tous les droits légitimes eussent été payés au fisc.

Il y a quatre ou cinq jours à peine, des Espagnols résidant à Bayonne depuis longtemps ont reçu l'ordre de transporter ailleurs leur domicile.

Tous les jours ou presque tous les jours le gouvernement français confisque aux carlistes des munitions de guerre. En outre, ce gouvernement possède dans ses arsenaux un grand nombre de fusils Springfield et Berdan ; et quoiqu'une loi faite récemment par l'Assemblée ordonne la vente de toutes les armes de systèmes réformés, ces ventes ont été suspendues, afin que les carlistes ne pussent ainsi se pourvoir de ce qui leur manque.

Ce doit être pour protéger les carlistes que le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon a autorisé le passage sur le territoire français de canons et d'artilleurs espagnols destinés à Puycerda, et de canons Krupp et d'officiers prussiens destinés à l'armée de Serrano, sans compter beaucoup d'autres faits qu'il serait facile de signaler.

Nous comprendrions que les carlistes se plaignissent ; mais que ce soient les libéraux qui se plaignent, franchement cela passe toute plaisanterie. Le prétendu gouvernement de la république espagnole n'a encore été reconnu par aucun gouvernement de l'Europe ; il n'a droit, de la part de la France, à autre chose qu'à ces relations officieuses qui existent déjà, à raison du voisinage des deux peuples, de sorte que tout ce que fait le gouvernement français est de sa part bonté pure et simple.

Or, l'Impartial, nous le croyons, est de tous les journaux celui qui a le moins de raison de demander quoi que ce soit à la France. Pendant la guerre franco-prussienne, l'Impartial se montra très hautement allemand ; il chanta les gloires prussiennes, se réjouissait de chacune des victoires que remportaient les armées germaniques, se réjouissait et battait des mains à chaque défaite de la France. L'Impartial est partisan du Roi X. qui pourrait fort bien être un prince allemand. L'Impartial a cette fortune que son propriétaire, M. Gasset, fut chargé de négociations en Allemagne à l'heure précisément où le général Serrano essayait de faire lever le siège de Bilbao, négociations dont les résultats ne sont pas encore connus de l'Europe, mais ne sauraient, croyons-nous, être favorables à la France, ni à l'Espagne, ni à la race latine ; et nous nous rappelons comment, tandis que M. Gasset y Artises était en Allemagne, la Revue Hispano Americana, qui appartient aussi à ce personnage, publia un portrait du prince Frédéric Charles, accompagné d'un article, por-

nos haga ver un número donde tal junta se anuncia, seguros de que ni lo uno ni lo otro sucederá.

Ignoramos si M. de Nadaillac será destituido y si el gobierno de Francia habrá o no prometido su destitución á eso que el *Imparcial* llama por que si, gobierno *legítimo* de la nación española. No defendemos al prefecto de Basses-Pyrénées, mucho mas cuando creemos que nuestra defensa le es innecesaria.

Contestemos el último cargo de el *Imparcial*.

Nuestro periódico no se llama la *Voz de la Patria*, sino LA VOIX DE LA PATRIE; si el periódico de la plaza de Matute no ha podido alcanzar á leer el título de nuestro periódico, creemos que un par de anteojos le serían muy útiles. El prefecto de Basses-Pyrénées, como el gobierno francés, no han podido conceder ni negar la autorización, es la ley; y á continuación el artículo de la misma que autoriza nuestra publicación:

Ley de 11 de Mayo de 1868.

ARTICULO PRIMERO. — Todo Francés mayor de edad, en el goce de sus derechos civiles y políticos, puede, sin previa autorización, publicar un diario ó escrito periódico, pareciendo sea regularmente y en día fijo, o por entregas e irregularmente.

ART. 2º. — Ningún diario ó escrito periódico puede ser publicado si no ha sido hecha — en París en la prefectura de policía, y en los departamentos en la prefectura, — quince días por los menos antes de su publicación, una declaración que contenga: 1º el título del diario escrito y las épocas en que debe aparecer; 2º el nombre y los derechos de los propietarios, aparte de los comanditarios; 3º el nombre y el domicilio del gerente; 4º las señas de la imprenta donde el periódico debe ser impreso, etc.

Pruébe el periódico el *Imparcial* que estas condiciones, incluso el depósito, no han sido llenadas; y entonces podrá quejarse. Mientras esto no suceda, su reclamación por lo menos es improcedente. No queremos ni aun ocuparnos de que siendo el *Imparcial*, tan liberal, defendiendo como defiende todas las mas llamadas conquistas de la revolución, siendo una de ellas la libertad de impresión; y creyendo, en su cualidad de *libre* como no puede menos de creer, que las heridas de la prensa las cura la prensa misma, debe estrañarnos quiera privar del derecho de escribir á todo el mundo, y lo que es mas meterse á gobernar la casa del vecino cuando tan desarreglada está la suya.

Esta es una buena muestra de la libertad de los libres.

Reasumiendo después de llenar todas las formalidades legales y en virtud de un derecho incontestable, hemos publicado un periódico franco español. Si al colega le parece mal, lo sentimos; y si su bilis se exalta, que tenga paciencia.

Defendemos soluciones carlistas por que esas son nuestras convicciones; y nos creemos, salvo error, tan autorizados como los hombres de el *Imparcial* para defender las suyas.

Rechazamos que nuestro objeto en la prensa sea mantener el espíritu de rebelión, nosotros hemos venido á discutir los principios santos de la causa legitimista española, la bandera enarbollada en Navarra, Cataluña, Aragón, Castilla, Valencia y las Provincias Vascongadas, es la nuestra, y merece todas nuestras simpatías. Pero aun suponiendo, y esto es mucho suponer que nuestro objeto fuera mantener vivo el espíritu de rebelión, no haremos otra cosa que seguir la senda que nos trazó el *Imparcial* durante los últimos meses de la dominación moderada en 1868. Entonces estaba suprimida la prensa unionista y progresista, y el *Imparcial* con sus predicaciones no contribuyó poco al motín de la honra de Alcolea; y aun hay quien asegura que en la imprenta de dicho periódico se tiró mas de una proclama subversiva.

No creemos pueda quejarse el colega de falta de franqueza de nuestra parte, y de que todas sus acusaciones no hallan sido contestadas.

BUENA FÉ

Una prueba entre mil de la buena fe de nuestros adversarios tanto en Francia como en España.

Se publica en Bayona un periódico que no queremos nombrar por hoy, pero que todo el mundo conocerá por su lenguaje como se reconoce el arbol por el fruto. Un sorbal no puedo producir mas que sorba (1) fruto escasivamente ácido; un periódico republicano radical no puede ser otra cosa que un escrito lleno de mentiras y de perfidias; bien que todo eso es fruto natural.

Dicho periódico, el dia 4 de julio corriente, publica la preclama dirigida por el general Dorregaray á sus soldados el 15 de junio, como respuesta al discurso que lleno de amenazas fanfarronas y barbas pronunció el jefe del ejército republicano ante el clero y ayuntamiento de Lodosa. A dichas amenazas de exterminio, el jefe del ejército real respondió declarando la guerra sin cuartel, y esperaba que el enemigo no ejecutaría lo que anunciable y lo dispensería por consecuencia de mantener su ruda promesa.

¿Qué hace el periódico republicano de Bayona? Publica la proclama de Dorregaray sin recordar, bien entendido, el discurso de Lo losa, calificandolo de

(1) Especie de fruto parecido á la pera que no madura nunca y es escasivamente árido.

fanfarronada barbara y grotesca, y publica á continuación, declarandola llena de nobleza y de dignidad, una orden del dia de Concha en la que este pretendía responder á dicha proclama y principia con esta frase impudente:

« El jefe del ejército enemigo acaba de publicar una proclama anunciando para el porvenir una guerra sin cuartel. Los últimos momentos de una causa perdida se distinguen generalmente por sus crueles.

La fanfarronada es bastante completa, sobretodo de parte de un general que tres días mas tarde (la orden del dia es de 24 de junio) debía ser batido y encontrar la muerte en su derrota; aparte de que ese fanfarrón intentó olvidar que la iniciativa de las amenazas barbas le pertenecía y que sus soldados habían cumplido largamente todas sus promesas en Abarzuza, Villatuerta y Zabal.

El periódico en cuestión sabía todo esto el 4 de julio, sabía que habían amenazado los primeros, sabía que habían incendiado, asesinado y destruido. ¿Que importa? un republicano no tiene semejantes escrupulos, y la mentira es uno de los medios empleados con preferencia porque también es uno de los mas excelentes para salir adelante.

Mentid, ciudadanos, continúad vuestro sistema; nosotros no os disputaremos el triunfo á ese precio. Y cuidad que la mentira no se use demasiado, porque esos que hace tiempo engañan y explotan os tirarán piedras.

El mismo periódico bayones, en el número siguiente, se bromea siempre obviando la verdad. Reproduce, tomándolo de *Voz montañesa de Santander*, un parrafo de nuestro artículo-programa en el que decíamos por que razón la España católica está tan fuertemente ligada á la causa real de Don Carlos, y donde se encuentran entre otras las siguientes líneas: « Las madres españolas han enseñado á sus pequeños á pronunciar desde los primeros días el santo nombre de Dios. »

Por esto el periódico en cuestión sube hasta las nubes, como regularmente se dice, y nos dirige las impagables líneas siguientes: « Las madres españolas, señoras de la *Voz de la Patria* (ó mejor dicho de la *Voz de nuestro Rey*), las madres españolas son cristianas, y cristianas porque se inspiran en las sublimes máximas del Evangelio; ellas condenan y rechazan con indignación una causa que murió en los campos de Vergara, y que la civilización ha condenado. »

Una *causa muerta en los campos de Vergara* vale de oro lo que pesa sobre todo después de la victoria de Estella. En cuanto á las sublimes máximas del Evangelio, este lenguaje en boca de esos incrédulos es de lo mas divertido que conocemos en el mundo. Es verdad que esos incrédulos tienen la pretensión de enseñar al Papa lo que enseña el Evangelio.

Riamos un poco de esos farsantes.

En su número de ayer, 14, el mismo periódico continua sus mentiras. En un pequeño rincón se ocupa de ese terrible acto de acusación contra la barbarie republicana formulado por el general Dorregaray, y que admira hoy la Europa, el citado periódico se atreve á escribir:

« Es sabido que en ese documento *incalificable* el *cabecilla* de derecho divino declara que ha hecho diezmar los prisioneros republicanos á título de represalias.... ¡REPRESALIAS DE QUE?

¡Represalias de que? Ese periódico sabe que las ejecuciones que han tenido lugar no han sido verdaderamente represalias, sino actos de justicia común, ¡Represalias de que?... él sabe que han fusilado los autores convictos de robos, asesinatos e incendios; que la villa de Abarzuza, entre otras, no es mas que un montón de ruinas. Ese periódico sabe que los adversarios, en gran número, hacen justicia á la humanidad de los carlistas, de los generales, del Rey, de la Reyna..... Pero que importa? La causa republicana es impotente sin la mentira; por consecuencia haganas á propósito de su paso por Bayona.

Quereímos prevenir al colega que sus bromas lo son del peor gusto, y que si carece del pudor necesario para respetar una señora, una madre y una Princesa, cuyas virtudes obtienen el respeto de todos aquellos que no son sectarios y si hombres honrados; cuya bondad para los heridos, aun para los mismos republicanos, acaba de brillar en Estella y de causar la admiración de los enemigos; nosotros prevenimos al periódico aludido que si carece del decoro necesario para respetar la Princesa, la madre y la señora, puede sucederle que se encuentre con gentes de decoro y de honor capaces de tomarlo á mal y de llenar los deberes de esos altivos caballeros de los que no es posible burlarse sino á larga distancia.

Al buen entendedor.... paselo V. bien.

NOTICIAS DE FRANCIA

ASAMBLEA NACIONAL. — No podemos reproducir integral el discurso pronunciado por M. Lucien Brun, diputado de l'Ain, en la sesión de 8 el corriente, al apoyar su interpelación contra el ministerio; pero a continuación encontraran nuestros lectores algunos párrafos que son magníficos.

M. Lucien Brun ha probado que al ser castigada l'*Union* á causa de la publicación del manifiesto del señor conde de Chambord, el ministerio se había propuesto cortar solo y administrativamente una cuestión cuya resolución pertenecía sola á la Asamblea. M. Lucien Brun ha desafiado al ministro para que encontrara en ese documento una sola palabra que no fuera perfectamente legal; ha reivindicado para la cámara el derecho absoluto de constituir definitivamente el país, el derecho de elegir la Monarquía ó la república, y ese derecho autoriza al conde de Chambord como a cualquiera otro y con mejor derecho que otro alguno á dirigirse al país.

El eloquente orador ha concluido en los términos siguientes:

« Y esto será así por lo menos hasta el dia en que la Asamblea habrá tomado sobre la cuestión que yo indico una decisión definitiva. Esta cuestión no se discute hoy, pero se presentará un dia, por que en fin, permitidme de decirlo, siete años es bien poco tiempo para la vida de un pueblo. Es menester para una nación una mas larga perspectiva. Será preciso que la Asamblea decida un dia si despues de haberse pro-

trait et article dans lesquels le plus myope devait voir le commencement d'une campagne destinée à travailler par la presse au succès de cette candidature, véritable but, selon nous, que se proposent Serrano et les hommes du parti radical.

Nous nions, du reste, qu'il y ait eu une réunion carliste à Dax; et comme nous sommes très curieux, nous désirerions que le journal radical de Madrid nous montrât une feuille française ou espagnole quelconque où la dite réunion soit annoncée, persuadés que notre démocratique adverse ne pourra pas faire ce que nous lui demandons.

Nous ignorons si M. de Nadaillac sera destitué, ou si le gouvernement français avait ou non promis sa destituation à cette chose que l'*Impartial* appellait solennellement le *gouvernement légitime de la nation espagnole*. Nous n'avons pas mission de défendre le préfet des Basses Pyrénées, car nous pensons qu'il n'a nul besoin de notre secours.

Nous ne sommes pas d'accord sur le dernier point avec l'*Impartial*.

Notre journal ne s'appelle pas la *Voz de la Patria*, mais la *Voix de la Patrie*. Si la feuille de la place de Matute n'a pu réussir à lire notre titre, nous croyons qu'elle aurait grand besoin de mettre des lunettes. Le préfet des Basses Pyrénées, pas plus que le gouvernement français, n'a pu nous accorder ni nous refuser une autorisation; le droit résulte d'une loi, et voici, au surplus, les articles que nous pouvons invoquer:

Loi du 11 mai 1868

ARTICLE PREMIER. — Tout Français majeur, jouissant de ses droits civils et politiques, peut, sans autorisation préalable, publier un journal ou un écrit périodique paraitant soit d'une manière régulière et à jour fixe, soit à intervalles irréguliers.

ART. 2. — Aucun journal ou écrit périodique ne peut être publié s'il n'a pas été fait — à Paris, à la préfecture de police, dans les départements à la préfecture, — quinze jours au moins avant son apparition, une déclaration contenant: 1º le titre du journal ou écrit périodique et les jours de son apparition; 2º le nom et les qualités des propriétaires, distincts des commanditaires; 3º le nom et le domicile du gerant; 4º l'indication de l'imprimerie où il doit être imprimé.

Que l'*Impartial* veuille bien nous prouver que ces formalités n'ont pas été remplies, et tout au plus alors pourra-t-il se plaindre; sans cela sa réclamation est mal venue. Nous ne voulons pas d'ailleurs nous arrêter á ce fait étrange que l'*Impartial*, qui se dit si grand ami de la liberté, qui défend ce que l'on appelle si faussement les conquêtes de la Révolution, dont la liberté de la presse est au moins une; qui pense, à coup sûr, et ne peut se dispenser de croire que les blessures faites par la presse sont guérissables par la presse elle-même; oui, sans nous y arrêter, nous pouvons trouver étrange que l'*Impartial* veuille contester ou faire enlever á tout le monde le droit d'écrire, et, qui plus est, se mêler de diriger la maison du voisin, lorsque dans la sienne règne le plus beau désordre.

Voilà un nouvel échantillon, et des plus précis, de la libertad des libéraux.

Pour nous résumer, après avoir rempli toutes les formalités légales, et en vertu d'un droit incontestable, nous avons fondé un journal francés, espagnol. Si le confrère le prend mal et que la bille le travaille, nous l'engageons á avoir un peu plus de patience.

Nous défendons les soluciones carlistas porque nos convictions son tales, et nous nous y croyons autorizados autant que lo son los gens de l'*Impartial* à defendere sus ideas. Nous nions que notre but dans la presse soit d'entretenir l'esprit de rébellion: nous nous sommes proposés de discuter en favor de los principes sacros de la cause de la legitimidad española. Labaniere deployée en Navarra, Catalogne, Aragon, Castilla, Valencia, et dans les provinces vascongadas, cette banlieue es la nostra et mérite toutes nos sympathies. Mais en supposant, comme cela peut se supposer, que notre but fut vraiment d'entretenir vivant l'esprit de rébellion, nous ne ferions en cela que suivre la voie suivie par l'*Impartial* en 1868, pendant les derniers mois de domination des modérados: alors la presse unionista y progressista fut sup primée, et avec ses prédicaciones l'*Impartial* ne contribua pas peu á la révolte d'Alcolea; et il y a même des gens qui assurent que de l'imprimerie du dit journal sortirent plus d'une proclamation subversive.

Nous ne pensons pas que le confrère puisse se plaindre que nous ayons manqué de franchise.

BONNE FOI

Une preuve, entre mille, de la bonne foi de nos adversarios, en France comme en Espagne.

Il ya à Bayonne un journal que nous ne nommerons point pour aujourd'hui encore, mais que tout le monde reconnaîtra á son langage, comme on reconnaît l'arbre á ses fruits: un sorbier produit des sorbes, fruit très acide; un journal radical édite des mensonges saoudards de perfidie; et tout cela est fort naturel.

Done, le dit journal publicait l'autre jour (le 4 du courant) la proclamation adressée par Dorregaray á sus soldados el 15 juin comme une réponse au discurso de menaces, *fanfaronnes* y *barbarez* que tint le chef de l'armée républicaine devant l'*ayuntamiento* et le clergé de Lodosa. A ces menaces d'extermination, le commandant de l'armée royale répondait par la menace de la guerra sans quartier, espérant encore que l'ennemi n'exécuterait pas ce qu'il annonçait, et le dispenserait ainsi lui-même de tenir sa rude promesse.

Que fait le journal republicain de Bayonne?

Publiant la proclamation de Dorregaray, sans rappeler, bien entendu, le discurso de Lodosa, il la qualifie de *fanfaronnade BARBARE et grotesque*; et il donne

á la suite, en le déclarant *plein de noblesse et de dignité*, un orden du dia de Concha, qui pretendait répondre á cette proclamation, et commençait par ces phrases impudentes:

« Le chef de l'armée ennemie vient de publier une proclamation annonçant pour l'avenir une guerre sans quartier. Les derniers moments d'une cause perdue se distinguent généralement par les cruautés. »

La fanfaronnade était assez cossue. de la part d'un général qui, trois jours après (son orden est du 24 junio), devait être battu á plat et trouver la mort dans sa déroute; puis ce fanfaron montait lui-même, oubliant que l'initiative de la menace barbare venait de lui, ses soldados ayant d'ailleurs largement tenu á Abarzuza, Villatuerta et Zabal, toutes ses cruelles promesses.

Le journal en question savait tout cela el 4 juillet; il savait qui avait menacé el premier, qui effectivement avait incendié, ravagé, massacré, assassiné: qu'importe! un républicain n'a pas ces scrupules, et le mensonge est l'un des moyens employés de préférence, parce qu'il est l'un des plus excellents pour réussir.

Menez, citoyens, continuez votre système; nous ne vous disputons pas le succès á ce prix. Et gare que le mensonge s'use: ceux que vous avez si longtemps trompés et exploités par là vous jetteront des pierres.

Le même journal bayonnais, dans un numero suivant, devient facétieux, tout en continuant de jouter avec la vérité. Il reproduit d'après la *Voz montañesa*, de Santander, un passage de notre article-programme dans lequel nous disons pourquoi la cathólica Espagne est attachée á la royale cause de Don Carlos, et ou, notamment, se trouvent ces lignes:

« Les mères espagnoles ont habitué leurs enfants á prononcer, des leur premiers pas, le nom de Dieu. »

Là-dessus, le journal en question monte sur ses grands chevaux, comme on dit, et dévide l'imparable tirade suivante:

« Les mères espagnoles, messieurs de la *Voz de la Patrie* (ou plutôt de la *Voz de votre Roi*); les mères espagnoles sont chrétiennes, mais chrétiennes parce qu'elles s'inspirent des *sublimes maximes* de l'Evangelie; elles condamnent et repoussent avec indignation une cause qui est morte dans les champs de Vergara et qui la civilisation a condamnée. »

Une *cause morte dans les champs de Vergara* vaut son pesant d'or, après la victoire d'Estella. Et quantaux sublimes maximes de l'Evangelie, ce langage, dans la bouche de ces mécénats, est le plus rejouissant du monde. Il est vrai que ces mécénats prétendent enseigner au Pape ce qu'enseigne l'Evangelie.

Un éclat de rire pour ces farceurs!

Dans son numero d'hier, 14 juillet, le même journal continue ses mensonges. Parlant en effet, dans un petit coin, de ce terrible acte d'accusation contre la barbarie républicaine, formulé par le général Dorregaray, et qu'admiré aujourd'hui l'Europe, la dite feuille os bien écrire:

« On sait que dans ce document *inqualifiable*, le *cabecilla* du droit divin avoue qu'il a fait déc

NOTICIAS DEL TEATRO DE LA GUERRA

Nuestros lectores encontrarán a continuación el parte oficial de la acción de Alcora. Nuestro corresponsal de Madrid se ocupaba de ella en su correspondencia de Madrid, fecha 20 del pasado y que nuestros lectores encontrarán en nuestro número 1.

Cataluña.

« Exmo. Sr. — En el día de ayer supo confidencialmente S. A. R. que la columna enemiga Montenegro, fuerte de 5.000 hombres, 400 caballos y 8 piezas de artillería, se dirigía hacia Alcora; en su vista dispuso que el coronel Cucala con 4 batallones se adelantase con objeto de observar los movimientos del enemigo, sin orden de atacar por no convenir al plan de operaciones que se tenía proyectado.

« A las 10 de la mañana, y estando oyendo misa en el pueblo de Lucena, dieron aviso las guardias avanzadas de que se oía un nutrido fuego por la parte de Alcora. Inmediatamente S. A. R. emprendió la marcha en esa dirección, acompañado del batallón de zouaves, 130 hombres del expedicionario de Valencia, y una pieza de artillería de montaña y el 5.º escuadrón de Cataluña.

« Al llegar a las alturas de San Cristóbal término de Alcora, dos batallones se retiraban fatigados de munición entre tanto que los otros dos, reforzados con el 1.º de Guías del Maestrazgo, continuaron batallándose; en su consecuencia, dispuso S. A. R. que el batallón expedicionario de Valencia y 4 compañías de zouaves, ocupasen posiciones en el mismo punto que nos hallábamos, y después de sostener el fuego por espacio de una hora simulásemos una retirada con objeto de atraer al enemigo a posiciones más ventajosas para nuestras fuerzas; pero comprendiendo este, no quiso avanzar retirándose prudentemente a Alcora, efectuándolo nuestras fuerzas de donde habían salido.

« Nuestras pérdidas en esta jornada consisten en 12 muertos y 40 heridos, debiéndose contar entre estos últimos el general jefe de E. M. D. Francisco Moya, el coronel Cucala levemente, y el comandante, 2º jefe del 2º batallón de Guías del Maestrazgo D. Joaquín Rea, y muerto el bravo comandante del primer batallón de Guías del Maestrazgo D. N. Ferrer. — Segun dados fidedignos, las pérdidas del enemigo son de unas 400 bajas.

« Todo lo cual tengo el honor de poner en conocimiento de V. E. de orden de S. A. R. por si se digna elevarlo a S. M. el Rey (q. D. g.)

« Dios guarde a V. Exc. muchos años.

« Cuartel general de Adzaneta, a 15 de junio de 1874.

« El general jefe de E. M. G. interino.

« CAYETANO FREIXA Y PUIG.

« Exmo. Sr. ministro de la guerra. »

De nuestro corresponsal de Valencia :

El jueves, 9 del corriente, S. A. R. RR. entraron en Carrion al frente de una división compuesta de cinco batallones cuyo buen estado de organización y disciplina ha llamado la atención de amigos y contrarios.

Las fuerzas reales contrastan por su moderación con las republicanas que a su paso asolan y arruinan los pueblos.

Se nos dice, sin que garantizemos la noticia, que la importante villa de Puigcerda ha sido atacada el dia 12 por las fuerzas reales al mando del general Saballs.

He aquí la explicación de la reunión de las fuerzas reales en Santa-Coloma de Farnes que tan intraquilo trae a los republicanos.

Se nos asegura que Zavala renuncia a la toma de Estella y que piensa abandonar Navarra.

Como comprenderán nuestros lectores, esta noticia necesita confirmación.

Días pasados las fuerzas republicanas de Bilbao hicieron una salida combinada con las de Portugalete y las Banderas.

Las fuerzas reales esperaron al enemigo, causando á las de Bilbao compuestas de miqueletes, 8 muertos y 40 heridos, obligando á los republicanos a encerrarse detrás de los muros de sus fortalezas.

En los acantonamientos de Lerín, Lodos y Tafalla, las tropas republicanas ocasionaron un conflicto la noche del 7. Parece que los soldados cumplidos se presentaron sublevados á sus respectivos coronelos exigiendo se les entregaran sus licencias absolutas.

Al día siguiente salieron de Tafalla unos mil soldados ya licenciados.

Déspues de todo, esos soldados tienen razón de negarse á servir un gobierno como el de Madrid.

Los periódicos republicanos, que tanto alborotan porque nuestros amigos inutilizan las líneas ferreas y telegráficas, tan poderoso auxiliar para la guerra, serían muy amables si nos indicaran por qué razones las fuerzas republicanas cortaron el 26 del mes pasado el hilo telegráfico que por Abarzuza ponía en comunicación las Provincias Vascongadas y Navarra.

Se nos olvidaba: debían tener prisa de inutilizar el telegrafo porque fué la primera cosa que hicieron al entrar en Abarzuza.

Con añadir que inutilizaron el telegrafo antes del saqueo y del incendio, es cuanto hay que decir.

Las fuerzas reales al mando del Sr. Soriano han entrado en Sahagún (Guadalajara) y cobrado todas las contribuciones. Dichas fuerzas han sido considerablemente aumentadas; por todos los pueblos de su tránsito se le han unido gran numero de voluntarios, que deliraban de alegría al verse libres del jugo tiranico de los liberales.

Las fuerzas reales de la provincia de Valencia han entrado en Ribarrojo, pueblo de consideración de la Huerta.

Parte telegráfico.

Durango dia 10 á las 10.30 m.

La Diputación de Biscaya á la de Guipúzcoa. Son las doce de la noche, y se están desembarcando en Bermeo 27 cañones de acero del mayor alcance y 200 cajones de pertrechos.

« Vous comparerez, non sans douleur sans doute, mais non sans espérance, les grandeurs et les prospérités passées avec les désastres et les calamités dont les gouvernements d'aventure ont accablé la patrie. Vous vous souviendrez de cette monarchie française qui fut le sommet radieux de l'histoire de l'humanité et le plus admirable instrument dont il ait pu à Dieu de se servir pour faire rayonner sur l'humanité la civilisation chrétienne.

« Vous vous souviendrez du temps où les nations se disputaient notre alliance et où la France gardait ses provinces conquises. Vous voterez, messieurs, et avant de vous décider, vous peserez le poids du vote que vous émettrez. Vous vous souviendrez, comme je le disais, que votre postérité est engagée et vous aurez pitié de vos enfants (Mouvement — Très-bien ! très-bien ! à droite).

« Voilà une question qui viendra ; elle n'est pas venue aujourd'hui. Je ne la pose pas, et je me contente, pour me résumer, de demander au gouvernement pourquoi il a cru pouvoir fermer à la monarchie, qui avait le droit de s'affirmer aussi bien que la république, la porte de vos délibérations ; cette réponse, la conscience publique l'attend.

« Vous-mêmes, messieurs, vous l'attendez à cause du souci que vous devez avoir pour le respect de ces haute convenances auxquelles je faisais allusion tout à l'heure, et pour un motif non pas plus grave, mais d'une nature différente : je veux dire à cause de l'obligation que votre mandat vous impose de faire respecter votre souveraineté ; et j'affirme que par la mesure qui a été prise, on a essayé de vous enlever violemment la solution d'une question qui n'appartient qu'à vous. (Très-bien ! très-bien ! et applaudissements prolongés à droite.)

L'Union a été suspendue, non seulement pour ses articles sur le septennat, mais surtout, mais seulement peut-être pour avoir publié le manifeste de Mgr. le comte de Chambord. M. de Fourtou l'a avoué avec une franchise brutale, bien que, sur la demande expresse de M. le général de Ladmirault, ce dernier motif ait été, après y avoir figuré, retranché des considérants de Parlement de suspension.

Tout en faisant ce triste aveu, contraint et forcé d'ailleurs par la puissante logique de M. Lucien Brun, M. de Fourtou a essayé d'ergoter aussi et de prétendre que le motif principal de la suspension était positivement l'attitude antérieurement hostile de ce journal.

C'est fort bien. Mais il y a à Brest une excellente feuille monarchique, l'Océan, qui n'avait point montré l'hostilité reprochée à l'Union ; et l'Océan n'a pu obtenir de sous-préfet, qui avait consulté le préfet, lequel avait consulté le ministre, l'autorisation de faire distribuer, dans les mêmes conditions que son numéro lui-même, un supplément composé du manifeste.

C'était donc bien le Manifeste qu'on frappait dans l'Union, et pas autre chose, comme l'a déclaré M. Lucien Brun.

NOUVELLES D'ESPAGNE

S. Exc. Serrano se sert journallement à Madrid des carrosses appartenant au Palais royal.

Il serait étonnant que S. A. revolucionnaire n'agit point ainsi, car en somme Serrano est roi constitutionnel autant que n'importe quel autre ; et si Amédée de Savoie se servit de ces carrosses, quelle raison peut avoir de s'en priver Serrano, l'homme d'Arjona ?

Tout ce qu'il y a en Espagne appartient aux Espagnols, disons aux libéraux ; car qui n'est pas libéral n'est pas Espagnol, mais Turc, par exemple.

Le Times, journal anglais, attaque, paraît-il, le parti catholique et monarchique espagnol.

Cela nous surprend point : le dit journal est protestant et révolutionnaire ; il ne peut logiquement appuyer la solution carliste, parce que nos principes sont en opposition absolue avec les siens.

De plus, avec le Roi d'Espagne on ne peut faire certaines jolies affaires.

Il paraît que le ministre des finances de la brillante république madrilène a disposé des valeurs que garantissaient des contrats d'emprunt passés entre le trésor espagnol (sans le sou) et divers banquiers de Madrid.

On dit que ceux-ci, s'apercevant de ce qui est arrivé, demandent à retirer leurs garanties.

On affirme que, contre toute raison et toute justice, le ministre repousse cette demande.

Les banquiers demandent à être payés, et déclarent les contrats nuls pour manque de réalisation.

Le ministre prétend que cela n'est pas, et les banquiers parlent de s'adresser aux tribunaux.

Qui veut m'acheter un paquet de titres ?

Los célebres planes financieros del très famoso M. Cañamero son destruidos.

Le général Serrano déplora la mésaventure de son ami el ministro de finanzas, tandis que Sagasta y sus colegues aprueban el sistema de Camaeho.

On parle de crise dans quelques cercles de Madrid, et cela n'est pas étonnant ; car s'il n'y a pas d'argent ni de moyen de s'en procurer par des emprunts, el government n'a qu'à abandonner la place à d'autres hommes qui feront aussi mal ou pire.

D'après un diccionario español :

« Una inauspicio cosa que no se ameliore pas, mon petit frère, cela n'est pas d'aujourd'hui. »

Et nous disons, nous : Ceux-là et les autres libéraux ne sont pas simplement inauspicios ; ils son mauvais au superlatif, et el sistema liberal es ce qu'il y a de pire au monde.

La situación del gobernante de Madrid es revelada por cette seule nouvelle :

Miercoles, 9 courant, le 3 p. 100 se cotizó a la Bourse de Madrid ONZE FRANCOS VINGT-CINQ.

Quelle terrible responsabilidad alcanza á los hombres que reducen el país mas rico del mundo al estado en el que hoy se encuentra la pobre España !

Il y a trois jours que nous n'avons pas reçu notre confrère républicain de Madrid la Igualdad.

NOUVELLES DU THÉÂTRE DE LA GUERRE

Nos lecteurs trouveront ci-dessous le rapport officiel sur le combat d'Alcora, dont nous parlions déjà dans notre numéro du 30 juin dernier. Notre correspondant de Madrid s'en occupait dans sa lettre datée de Madrid le 20 du même mois.

Catalogne.

« Excellence, S. A. R. apprit confidentiellement que la colonne du général ennemi Montenegro, forte de 5.000 hommes, 400 chevaux et 8 pièces d'artillerie, se dirigeait vers Alcora. Aussitôt S. A. R. décida que le colonel Cucala allait avec quatre bataillons prendre position de manière à observer l'ennemi, mais sans l'attaquer, parce que cela ne rentrait pas dans le plan des opérations projetées.

« Vers dix heures du matin, et pendant que S. A. R. entendait la messe dans le village de Lucena, les gardes avancées donnèrent avis qu'on entendait une fusillade nourrie du côté d'Alcora. Immédiatement S. A. R. se mit en marche dans cette direction, accompagnée du bataillon des zouaves, de 130 hommes appartenant au corps expéditionnaire de Valence, du 5.º escadron de Catalogne et d'une pièce de montagne.

« En arrivant sur les hauteurs de San Cristóbal, limite d'Alcora, nous trouvâmes que deux bataillons abandonnaient le combat, faute de munitions, pendant que les deux autres, renforcés par le 1.º des guides du Maestrazgo, continuaient à se battre. En conséquence, S. A. R. ordonna que le bataillon expéditionnaire de Valence et quatre compagnies de zouaves occupassent les positions sur lesquelles nous nous trouvions, et qu'après avoir soutenu le feu pendant une heure, ils simulassent une retraite dans le but d'attrire l'ennemi sur des positions plus avantageuses pour nos forces ; mais, devinant nos intentions, l'ennemi ne voulut pas s'avancer, et se retira prudemment à Alcora, pendant que nos troupes revenaient au point d'où elles étaient parties.

« Nos pertes dans cette journée sont de 12 morts et 40 blessés. Parmi les blessés, se trouvent le général chef d'état-major D. Francisco Moya, le colonel Cucala, légèrement, et le commandant en second, chef du 2.º bataillon des Guides du Maestrazgo, D. Joaquín Rea ; parmi les morts se trouve le brave commandant du 1.º bataillon des guides du Maestrazgo, D. N. Ferrer. Selon des recits dignes de foi, l'ennemi a eu 400 hommes mis hors de combat.

« Ce que j'ai l'honneur de porter à la connaissance de V. Exc. par ordre de S. A. R., afin que vous daigniez en informer S. M. le Roi (q. D. g.).

Dieu garde de longues années V. Exc.

Quartier général de Adzaneta, le 15 juin 1874.

Le général, chef d'E. M. G. par intérim,

CAYETANO FREIXA Y PUIG.

A S. Exc. le Ministre de la Guerre.

De notre correspondant de Valence :

Jeudi, 9 du courant, LL. AA. RR. entrerent à Carrión à la tête d'une division composée de cinq bataillons dont la bonne organisation et la discipline a frappé nos amis et nos adversaires.

Les forces royales usent d'une modération qui contrastent avec la conduite des troupes républicaines, lesquelles ravagent et détruisent tout sur leur passage.

On dit, sans que nous garantissions la nouvelle, que l'importante ville de Puycerda a été attaquée le 12 par les forces royales aux ordres du général Savalls.

C'est là l'explication de la concentration des troupes royales à Santa-Coloma de Farnes, qui inquiète tant les républicains.

On assure que Zavala renonce à s'emparer d'Estella et qu'il songe à abandonner la Navarre. Nos lecteurs comprennent que cette nouvelle demande confirmation.

Ces jours passés, les forces républicaines de Bilbao ont fait une sortie de concert avec celles de Portugalete y las Banderas. Les forces royales attendirent l'ennemi de pied ferme, et après avoir eu 8 morts et 40 blessés l'ennemi fut contraint de se réfugier au plus vite derrière les murs de ses forteresses.

Pendant la nuit du 7, dans les cantonements de Lerín, Ledosa et Tafalla, les troupes républicaines se sont mutinées.

Il paraît que les soldats ayant fini leur temps de service se présentent en masse à leurs colonels respectifs exigeant qu'on leur remittent leurs congés absolus.

Le lendemain déjà un millier de soldats licenciés sortaient de Tafalla.

Après tout, ces soldats ont raison de se refuser à servir un gouvernement comme celui de Madrid.

Les journaux républicains, qui s'indignent fort que nos amis rendent inutiles les lignes ferrees et télégraphiques, auxiliaires si puissantes pour la guerre, seraient bien aimables de nous dire pour quel motif les forces républicaines coupèrent, le 26 du mois dernier, le fil télégraphique qui reliait Abarzuza aux Provinces Vascongadas et à la Navarre.

Si nous comprenons bien, ils devaient avoir intérêt à détruire le télégraphe, puisque ce fut la première chose qu'ils firent en entrant dans le village.

Et il importe beaucoup de dire qu'ils détruisirent le télégraphe avant même de saccager et d'incendier.

Les forces royales aux ordres du chef Soriano, sont entrées à Sahagún (Guadalajara) et y ont recouvré toutes les contributions. La colonne s'est de plus considérablement accrue, car dans tous les villages qu'elle a traversés de nombreux volontaires se sont réunis à elle, heureux jusqu'au-delà de se voir délivrés de la tyrannie des libéraux.

Les forces royales de la province de Valence sont entrées à Ribarrojo, localité importante de la Huerta.

Dépêche télégraphique.

Durango, 10 juillet, 10 h. 31 m.

La Diputación de Biscaye á celle de Guipúzcoa.

Il est minuit ; on débarque à Bermeo 27 canons de acero de larga portée y 200 cajas de municiones.

MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

PRIX FIXE

OYARZUN, BAUILLAU ET LAMAISSON

38, rue Chegaray, 38

BAYONNE

Voici le sommaire de la dernière livraison de

LA RESTAURATION

REVUE POLITIQUE, SOCIALE ET LITTÉRAIRE

Le dernier numéro de la *Restauration* renferme les matières les plus intéressantes et les plus variées. L'Economie sociale y est représentée par un travail de M. Antonin Rondellet; la Biographie historique, par une remarquable étude de M. Xavier Roux sur Jefferson; le Roman, par les scènes dramatiques de la vie militaire en Algérie; les Sciences, par une étude savante sur le Phylloxéra, de M. F. Dulaunay; la Littérature, par une critique sur le Poème athée de Mme. Ackermann, par Léon Bloy; les

Beaux-Arts, la Sculpture, par Louis Enault; la Revue politique, par Léon Rabain; des Mélanges bibliographiques et littéraires complètent cette livraison, qui est précédée d'une lettre adressée à M. Encognère, propriétaire-gérant de la *Restauration*, par M. Ernest de la Rochelette, député et président de la réunion des chevaliers-légers. — Voici le texte de cette lettre :

Versailles, 28 juin 1874.

« MONSIEUR,
La réunion des chevaliers-légers a reçu avec reconnaissance
la magnifique reproduction photographique du
portrait de Monsieur le comte de Chambord que vous
lui avez adressé.
Elle a décidé que ce portrait, dont je vous remercie
en son nom, serait placé dans la salle de ses délibérations.
La réunion me charge, en outre, de l'abonner à la
Restauration, recueil dont elle approuve l'esprit, le dé-
vouement aux vraies doctrines du salut social, et qu'elle
désire voir propagé par ses amis politiques.
Recevez, Monsieur, l'expression de mes sentiments
de considération distinguée.

« E. DE LA ROCHELETTE. »
Cette Revue paraît les 1^{er}, 10 et 20 de chaque mois, en
livraisons de 32 pages in-4^e à deux colonnes. — Un an,
30 fr.; 6 mois, 16 fr.; 3 mois, 9 fr. — On s'abonne à Paris,
rue Jacob, 37.

L'ANGLAIS ET L'ALLEMAND

facilement appris par une méthode spéciale.

S'adresser à M. ZIMMERMANN, ancien professeur de langues au lycée de Strasbourg, rue des Remparts, 28, Bayonne.

A VENDRE

DEUX CHEVAUX, l'un de cinq ans, l'autre de dix.

On peut les mettre à la selle ou à la voiture.

S'adresser pour les renseignements au bureau du journal.

LA SOLUTION ESPAGNOLE

LE PARTI CARLISTE

PAR

Le Marquis d'ALEX,

ancien rédacteur de la *LEGITIMIDAD*, et de la *FIDELIDAD* de Madrid.

PRIX : édition française, 1 fr.;
en Espagnol, 3 reales.

LA VOIX DE LA PATRIE

JOURNAL FRANCO-ESPAGNOL

MONARCHIQUE ET CATHOLIQUE

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis

Este periódico, redactado en francés y en español, contendrá :

- 1º Artículos de fondo basados sobre los principios y para defensa de la causa;
- 2º Correspondencias regulares del teatro de la guerra de España, é sea de las Provincias Vascas, Aragón, Cataluña y Valencia;
- 3º Telegramas y noticias autenticas del cuartel general del Rey, aseguradas por un servicio particular;
- 4º Una correspondencia particular de Madrid;
- 5º Una correspondencia especial de Versalles que tratará de los asuntos de la Francia;
- 6º Un resumen analítico de los acontecimientos mas notables de la prensa extranjera.

PRECIOS DE SUSCRICION

Bayona y su departamento.....	un mes.....	2 fr. »
Id. id.	tres meses ..	6 »
En otros departamentos.....	un mes.....	2 50
Id. id.	tres meses ..	7 50
España.....	un mes.....	10 reales v. ⁿ .
Id.	tres meses ..	50 id.
Estranger y ultramar.....	id. ..	10 fr. »
Anuncios	la linea.....	1 real v. ⁿ .

Para suscripciones y anuncios, dirigirse á la Administracion, rue Chegaray, 46, piso 1^o, Bayona; y las provincias en carta certificada incluyendo una letra sobre correo á la orden del Señor Administrador del periódico, 46, rue Chegaray, Bayona (Bajos Pirineos).

Le gérant, A. SUDOUR.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Bayonne et département	un mois	2 fr. »
Id. id.	trois mois ..	6 »
Hors du département	un mois	2 50
Id. id.	trois mois ..	7 50
Espagne	un mois	10 réaux.
Id.	trois mois ..	50 id.
Étranger et outremer	id. ..	10 fr. »
Annonces	la ligne	25

S'adresser, pour l'abonnement et les annonces, à l'Administration, 46, rue Chegaray, au 1^{er}; et pour les départements et l'étranger, envoyer un mandat sur la poste pour le montant de la souscription à l'ordre de M. l'Administrateur du journal, 46, rue Chegaray, Bayonne (Basses-Pyrénées).